



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2026

Présents

Madame GOBLET, Vice-Présidente de Tours Métropole Habitat

Madame BA-TALL, Madame BLUTEAU, Monsieur BOILLE, Madame BOISSE, Monsieur CHANDENIER, Madame DJABER, Madame HERVE, Madame JOVENEUX, Monsieur MARTINS, Madame MERCIER, Madame MOREAU, Monsieur MOURABIT, Madame QUINTON, et Monsieur VALLET Administrateurs.

Excusés

Monsieur BRIMOU,
Monsieur DENIS, Président de Tours Métropole Habitat, qui avait donné pouvoir à Madame GOBLET,
Madame LEMAURE, qui avait donné pouvoir à Monsieur CHANDENIER,
Monsieur MIRAULT, dont le pouvoir a été attribué à Madame BOILLE,
Monsieur THOMAS,
Monsieur VIEILLERIBIERE, Chef du Pôle SPuRLo à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités d'Indre-et-Loire,

Absents

Monsieur ARNOULD
Monsieur LECONTE,
Madame MOSNIER,

Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de Tours Métropole Habitat
Monsieur BACLE, Directeur Proximité de Tours Métropole Habitat,
Madame DROUET, Directrice des Ressources Humaines de Tours Métropole Habitat,
Madame HOSTACHE, Secrétaire Générale de Tours Métropole Habitat,
Madame LOISEAU, Directrice Finances-Comptabilité de Tours Métropole Habitat,
Madame ROLLIN, Directrice Développement et Patrimoine de Tours Métropole Habitat,
Madame VIVIER, Directrice Gestion Locative de Tours Métropole Habitat,
Madame CHARPENTIER-GRUBER, Responsable de l'Unité par public et renouvellement urbain à la Direction Départementale des Territoires,
Madame FROMIAU, Secrétaire du CSE de Tours Métropole Habitat

Présidence de Madame GOBLET, Vice-Présidente

ROHECORBON – LE HAMEAU DE LA BEDOIRE : PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

(Hameau Bédoire C/3)

Le Directeur Général et la Directrice Financière et Comptable rappellent au Conseil d'Administration que, lors de sa séance du 3 avril 2025, il avait été présenté le programme de construction de 18 maisons avec le dispositif PSLA, destinées à la location-accession, situé à Rochecorbon « Le Hameau de la Bédoire ».

Ces maisons (3 Types III, 14 Types IV et 1 Type V) sont toutes mitoyennes sur un côté, sauf pour une maison type III qui est isolée.

Elles possèdent un jardin, d'une surface moyenne située entre 210 m² et 350 m², assorti d'une terrasse de 12 m². Il est prévu deux places de stationnement devant les maisons.

Ce programme financé en PSLA (Prêt Social Location-Accession) est composé comme suit :

Prêt PSLA Crédit Agricole (TLA+1 %)	2 400 000 €
Autofinancement	<u>1 864 000 €</u>
	4 264 000 €

La décision d'agrément n°20213726100009 a été signée le 23 décembre 2021.

De ce fait, pour le financement de cette opération, le Directeur Général est invité à réaliser, auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la TOURAINE et du POITOU, un prêt pour un montant total de 2 400 000 €, dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt :	PSLA
Montant :	2 400 000 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt :	25 ans
-Durée de la phase de préfinancement: -Durée de la phase d'amortissement : <i>Dont durée de la phase du différé d'amortissement :</i>	24 mois
Périodicité des échéances et type amortissement :	Trimestrielle et constante
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 1% Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0 %
Mode d'amortissement :	<i>Progressif</i>



Après délibération, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des Administrateurs ayant pris part aux votes, d'autoriser le Directeur Général, délégataire dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les nouvelles conditions de ce Contrat et les demandes de réalisation de fonds auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou.

**POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 11/03/2026 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,**

**LE DIRECTEUR GENERAL,
Grégoire SIMON**

